Soixantième année. - N ° 205 A Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2850

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Jugement prononçant

Date : 13 octobre 2026.
Autre jugement prononçant.
511 928 566 RCS Epinal.
AMBULANCE DE LA VOGE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Ambulance, Vsl, taxi.
Adresse : 11, rue du Commandant Saint-Sernin, 88220 Xertigny.
Complément de jugement : Le Tribunal des Activités Économiques de Nancy, a prononcé, en date du 13-10-2026, l'ouverture de la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02-10-2026, et a désigné : juge commissaire M. Bruno Rollinger, juge commissaire suppléant M. Jean-Baptiste Mervelet, liquidateur la SCP Bruart prise en la personne de Me Pierre Bruart, 161 rue André Bisiaux, 54320 Maxéville, chargé de la vérification des créances autres que salariales et Me Fabien Voinot, 146 rue Jean-Mermoz 88100 Ste-Marguerite, chargé de la vérification et de l'établissement des relevés de créances résultant des contrats de travail. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 10 mois à compter de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.